



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CGT salue l'élection de Gilbert Hougbo au poste de Directeur Général du BIT

Le conseil d'administration du Bureau international du travail vient de désigner un nouveau Directeur Général en la personne de Gilbert Hougbo. La CGT salue cette élection qui porte, pour la première fois, à la tête de l'Organisation International du Travail, un représentant du continent africain.

Le nouveau Directeur Général du BIT, originaire du Togo, est reconnu pour le travail qu'il a accompli dans plusieurs organisations du système multilatéral (ancien Secrétaire général adjoint des Nations unies, Directeur du Programme des Nations unies pour le Développement), dernièrement au sein du Fonds international de développement agricole (FIDA) à Rome. Et, il connaît aussi très bien l'OIT, dont il a été le Directeur adjoint en charge des opérations sur le terrain de 2013 à 2017.

Gilbert Hougbo était soutenu par le mouvement syndical international et porte une vision largement compatible avec les objectifs que nous fixons à une institution comme l'OIT. Il a ainsi déclaré, lors de sa campagne, que « les solutions mondiales aux nouveaux défis et opportunités doivent être centrées sur les valeurs humaines, environnementales, économiques et sociétales. En bref, un nouveau contrat social mondial s'impose », ajoutant vouloir « repositionner l'OIT au cœur de l'architecture sociale mondiale et atténuer le risque de voir sa stature s'éroder ».

Les valeurs de l'OIT doivent effectivement être confortées, notamment celles qui reposent sur la défense des libertés syndicales – dont l'exercice du droit de grève fait partie – et le droit à la négociation collective.

Nous attendons aussi du nouvel élu qu'il consacre les questions de santé et sécurité au travail au rang de convention fondamentale de l'OIT et qu'il impose aux multinationales le respect des normes internationales du travail.

Dans ce scrutin, Gilbert Hougbo était opposé, entre autres, à Muriel Pénicaud, ancienne ministre du Travail en France, qui assume un bilan marqué par l'affaiblissement des garanties collectives, du droit à la représentation des travailleurs et, plus généralement, du Code du travail en France. Les mesures qu'elle a parrainé durant son ministère portent atteinte à six conventions de l'OIT et font l'objet de deux plaintes communes à plusieurs organisations syndicales françaises dont la CGT. Il est d'ailleurs temps que l'OIT se prononce enfin sur ces plaintes !

La CGT félicite donc Gilbert Hougbo pour son élection et formule le vœu qu'elle soit le signal d'un retour aux valeurs de la déclaration de Philadelphie, adoptée par l'OIT en mai 1944. Ce texte essentiel établit la primauté du progrès social et humain sur les considérations économiques et financières et proclame qu'une « paix durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale. »

Montreuil, le 25 mars 2022